LOIRE - ATLANTIQUE NAUTISME	**Port de plaisance de Piriac-sur-Mer** Marché 2025RTPN4003 MOE travaux de rénovation du seuil escamotable Acte d'Engagement

SAS LOIRE ATLANTIQUE NAUTISME
Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions
1, rue Françoise Sagan, 44800 St-Herblain
SIRET : 80841707500096 **TVA** : FR07808417075

Objet du marché :
Port de plaisance de Piriac-sur-Mer
Travaux de rénovation du seuil escamotable
Marché de maitrise d'œuvre

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
Acte d'Engagement (AE)

Marché n° 2025RTPN4003

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE l'ENTITE ADJUDICATRICE

Personne morale contractante :
Société par Actions Simplifiée « Loire Atlantique Nautisme ».
Siège social : Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions
1 rue Françoise Sagan
44800 SAINT HERBLAIN
SIRET 808 417 075 000 96.

Représentant de la SAS « Loire Atlantique Nautisme » :
Monsieur Le Directeur de la SAS « Loire Atlantique Nautisme ».

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur Le Directeur de la SAS « Loire Atlantique Nautisme ».

Ordonnateur :
Monsieur Le Directeur de la SAS « Loire Atlantique Nautisme ».

Comptable assignataire des paiements :
Monsieur Le Directeur de la SAS « Loire Atlantique Nautisme ».

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

La prestation objet du présent marché est une mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de rénovation du seuil escamotable du port de plaisance de Piriac-sur-Mer (44420) (Travaux de réhabilitation d'un ouvrage maritime en eau) pour le compte de Loire Atlantique Nautisme.

ARTICLE 3 – MODE DE PASSATION ET FORME DE MARCHE

3-1 Mode de passation :

Le présent marché est passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique (procédure adaptée).

3-2 Forme de marché :

Le présent marché est un marché ordinaire

ARTICLE 4 – ESTIMATION INITIALE DE L'ENVELOPPE DES TRAVAUX ET SEUIL DE TOLERANCE

Le candidat (seul ou en groupement) prend acte de l'estimation initiale de l'enveloppe des travaux fixée par l'Entité Adjudicatrice au stade de la consultation. Cette estimation s'élève à 650 000,00 € HT.

Le candidat accepte sans réserve les seuils de tolérance contractuels imposés par l'Entité Adjudicatrice :

Un seuil de tolérance de 10 % sur le coût prévisionnel des travaux (stade PRO);
Un seuil de tolérance de 5 % sur le coût définitif des travaux (stade liquidation).

Le candidat reconnaît que le non-respect de ces seuils de tolérance entraînera l'application de pénalités, de réductions de rémunération ou l'obligation de reprendre une partie de sa prestation, conformément aux dispositions du CCAP.

ARTICLE 5 – MODALITES D'EXECUTION, REMUNERATION DES PRESTATIONS, STRUCTURE DES PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

5-1 Modalités d'exécution des prestations :

Pour les éléments de mission DIAG et complémentaire : L'exécution des prestations débutera à la date fixée par l'ordre de service de démarrage de l'élément de mission correspondant.

Pour le Forfait Principal : L'exécution du premier élément de mission du forfait principal (AVP) débutera à la date fixée par l'ordre de service de démarrage général du marché de maîtrise d'œuvre. L'enchaînement des éléments de mission suivants du Forfait Principal (PRO…AOR) s'effectue après validation expresse de l'élément de mission en cours, par l'Entité Adjudicatrice, selon les modalités fixées au CCAP.

5-2 Rémunération des prestations :

Les prestations seront rémunérées par application :

- du prix forfaitaire global pour le forfait principal (éléments de mission AVP à AOR), conformément à l'annexe financière de l'Acte d'engagement ;
- des prix unitaires et forfaitaires pour les éléments de mission DIAG et complémentaire, conformément au Bordereau des Prix.

5-3 Structure des prix :

Forme des prix :

- prix forfaitaire global pour le forfait principal (éléments de mission AVP à AOR), conformément à l'annexe financière de l'Acte d'engagement ;
- prix unitaires et forfaitaires pour les éléments de mission DIAG et complémentaire, conformément au Bordereau des Prix.

Variation des prix :

Les prix de l'élément de mission DIAG sont fermes et actualisables.
Les prix de l'élément de mission complémentaire sont révisables.
Les prix du Forfait Principal sont provisoires et révisables. Le forfait principal sera rendu définitif par un Avenant au terme de l'élément de mission PRO, conformément à la clause de réexamen du CCAP.
Les modalités relatives aux variations des prix sont fixées au CCAP.

5-4 Modalités de règlement :

Les modalités relatives aux termes de paiement, au mode de transmission des factures ainsi qu'aux intérêts moratoires sont fixées au CCAP.

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (titulaires et sous-traitants).

ARTICLE 6 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat est une entreprise individuelle :
Utiliser la formule A.

Le candidat est une société (ou un groupement d'intérêt économique) :
Utiliser la formule B.

Le candidat est un groupement de prestataires solidaires (ou un groupement d'intérêt économique) :
Utiliser la formule C.

Le candidat est un groupement de prestataires conjoints (ou un groupement d'intérêt économique) :
Utiliser la formule D.

LOIRE - ATLANTIQUE NAUTISME	**Port de plaisance de Piriac-sur-Mer** Marché 2025RTPN4003 MOE travaux de rénovation du seuil escamotable Acte d'Engagement

Formule A

Monsieur

.....

(Nom et prénoms)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET……..
- Code d'activité économique principal (APE) ……
- Numéro d'identification au registre du commerce …….

LOIRE - ATLANTIQUE NAUTISME	**Port de plaisance de Piriac-sur-Mer** Marché 2025RTPN4003 MOE travaux de rénovation du seuil escamotable Acte d'Engagement

Formule B

Monsieur

.....

(Nom et prénoms)

Agissant au nom et pour le compte de

.....

(Intitulé complet de la société)

Forme juridique

.....

Groupement d'intérêt économique ayant son siège social

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……....
- Code d'activité économique principal (APE) …….
- Numéro d'identification au registre du commerce ……....

Formule C

Monsieur ……..…..(1)
(Nom et prénoms)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET
- Code d'activité économique principal (APE)
- Numéro d'identification au registre du commerce

Monsieur …… (1)
(Nom et prénoms)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……...
- Code d'activité économique principal (APE) ……..…..
- Numéro d'identification au registre du commerce ……

Monsieur …… (2)
(Nom et prénoms)

Agissant au nom et pour le compte de

.....
(Intitulé complet de la société)

Forme Juridique

.....

Groupement d'intérêt Economique ayant son siège social

.....

.....
(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……
- Code d'activité économique principal (APE) …….
- Numéro d'identification au registre du commerce ……

Monsieur …….....(2)
(Nom et prénoms)

Agissant au nom et pour le compte de

.....
(Intitulé complet de la société)

Forme Juridique

.....

Groupement d'intérêt Economique ayant son siège social

.....

.....
(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……
- Code d'activité économique principal (APE)…….
- Numéro d'identification au registre du commerce ……..

Les entreprises ci-dessus sont groupées solidaires, l'entreprise …….....

…….étant mandataire du groupement.

(1) cadre à utiliser pour les entreprises individuelles – (2) cadre à utiliser pour les personnes morales

Rôle du mandataire, Règlement des prestations et Signature des avenants :

Rôle du mandataire

L'entreprise désignée ci-dessus est identifiée en qualité de mandataire pour représenter l'ensemble des co-traitants vis-à-vis de l'Entité Adjudicatrice et coordonner l'exécution des prestations.
Elle est seule habilitée à recevoir les ordres de service et les notifications émis au titre du présent marché.

Règlement des prestations :

Les sommes dues au titre du marché seront intégralement versées sur le compte unique du mandataire. Cette modalité de versement centralisé s'applique également aux montants issus des avenants modificatifs, nonobstant toute évolution de la répartition interne des prestations entre les co-traitants.

Signature des avenants :

Le mandataire est habilité à signer seul les avenants au présent marché, y compris l'avenant fixant le forfait définitif au stade PRO, sous réserve de produire à l'Entité Adjudicatrice la copie des mandats spéciaux et écrits donnés à cet effet par l'ensemble des co-traitants du groupement. À défaut de mandat spécial produit, les avenants devront être co-signé par tous les membres du groupement.

Formule D

Monsieur …….....(1)
(Nom et prénoms)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET
- Code d'activité économique principal (APE)
- Numéro d'identification au registre du commerce

Monsieur …… (1)
(Nom et prénoms)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

.....

.....

(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……..
- Code d'activité économique principal (APE) …….....
- Numéro d'identification au registre du commerce ……

Monsieur …… (2)
(Nom et prénoms)

Agissant au nom et pour le compte de

.....
(Intitulé complet de la société)

Forme Juridique

.....

Groupement d'intérêt Economique ayant son siège social

.....

.....
(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……
- Code d'activité économique principal (APE) …….
- Numéro d'identification au registre du commerce ……

Monsieur …….....(2)
(Nom et prénoms)

Agissant au nom et pour le compte de

.....
(Intitulé complet de la société)

Forme Juridique

.....

Groupement d'intérêt Economique ayant son siège social

.....

.....
(Adresse complète et numéro de téléphone)

Immatriculation à l'I.N.S.E.E. ou similaire :

- Numéro SIRET ……
- Code d'activité économique principal (APE)…….
- Numéro d'identification au registre du commerce ……...

LOIRE - ATLANTIQUE NAUTISME	**Port de plaisance de Piriac-sur-Mer** Marché 2025RTPN4003 MOE travaux de rénovation du seuil escamotable Acte d'Engagement

Les entreprises ci-dessus sont groupées conjointes, l'entreprise ……

…… étant mandataire solidaire du groupement.

(1) Cadre à utiliser pour les entreprises individuelles – (2) cadre à utiliser pour les personnes morales

Rôle du mandataire, Règlement des prestations et Signature des avenants :

Rôle du mandataire

L'entreprise désignée ci-dessus est identifiée en qualité de mandataire pour représenter l'ensemble des co-traitants vis-à-vis de l'Entité Adjudicatrice et coordonner l'exécution des prestations.

Elle est seule habilitée à recevoir les ordres de service et les notifications émis au titre du présent marché.

En cas de défaillance de l'un des co-traitants, le mandataire s'engage **solidairement** à exécuter ou à faire exécuter, aux conditions du marché, la part des prestations initialement confiée au membre défaillant.

Règlement des prestations :

Les prestations exécutées par chacun des membres feront l'objet de demandes de paiement distinctes.

Les sommes dues seront versées directement sur le compte bancaire propre de chaque co-traitant.

Signature des avenants :

Les avenants devront être co-signés par tous les membres du groupement.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché n°2025RTPN4003, notamment des pièces contractuelles suivantes :

Pièce n°1 : Acte d'Engagement (AE) et son annexe financière
Pièce n°2 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP faisant référence au CCAG-MOE du 30 mars 2021),
Pièce n°3 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et ses annexes,
Pièces n°4 : Bordereau des Prix (BPU) dédié aux éléments de mission DIAG et complémentaire,
et conformément à leurs clauses et stipulations,

6-1 Candidat seul :

M'ENGAGE, sans réserve,

à réaliser les prestations aux prix :
figurant au Bordereau des Prix (BP) pour les éléments de mission DIAG et complémentaire ;
indiqués à l'annexe financière de l'AE pour les éléments de mission AVP à AOR,

en ayant expressément pris acte et accepté :
le caractère provisoire du Forfait Principal de rémunération, appelé à devenir définitif par Avenant au stade du projet (PRO) ;
l'estimation initiale de l'enveloppe des travaux fixée par l'Entité Adjudicatrice (650 000,00 € HT) ;
l'application des seuils de tolérance (10 % au stade PRO et 5 % au stade de la liquidation) et les sanctions ou pénalités financières qui y sont associées en cas de dépassement imputable au Maître d'œuvre ;

à exécuter les prestations conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le présent marché ;

à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses avenants ;

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours, à compter de la date limite de remise des offres indiquée sur la page de garde du Règlement de la Consultation.
En cas de négociation, le candidat restera engagé par son offre finale pendant un nouveau délai de 120 jours à compter de la date limite de remise de cette offre finale.

6-2 Candidats groupés :

NOUS NOUS ENGAGEONS, sans réserve,

à réaliser les prestations aux prix :
figurant au Bordereau des Prix (BP) pour les éléments de mission DIAG et complémentaire ;
indiqués à l'annexe financière de l'AE pour les éléments de mission AVP à AOR,

en ayant expressément pris acte et accepté :
le caractère provisoire du Forfait Principal de rémunération, appelé à devenir définitif par Avenant au stade du projet (PRO) ;

l'estimation initiale de l'enveloppe des travaux fixée par l'Entité Adjudicatrice (650 000,00 € HT) ;
l'application des seuils de tolérance (10 % au stade PRO et 5 % au stade de la liquidation) et les sanctions ou pénalités financières qui y sont associées en cas de dépassement imputable au Maître d'œuvre ;

à exécuter les prestations conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le présent marché ;

à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses avenants ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours, à compter de la date limite de remise des offres indiquée sur la page de garde du Règlement de la Consultation.
En cas de négociation, les candidats resteront engagés par leur offre finale pendant un nouveau délai de 120 jours à compter de la date limite de remise de cette offre finale.

En cas de groupement solidaire, nous confirmons notre solidarité pour l'exécution de la totalité du marché.

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

Désignation des membres Du groupement conjoint	**Prestations exécutées par les membres Du groupement conjoint**	
	Nature de la prestation	**Montant €HT De la prestation**

ARTICLE 7 – DELAIS D'EXECUTION DU PRESENT MARCHE

Les délais du présent marché s'expriment en jours calendaires.

Délais d'exécution du marché	Jours Calendaires (**)
Délai de commencement de l'élément de mission DIAG à partir de la date de réception de l'OS correspondant à l'élément de mission Diagnostic	
Durée estimée du Diagnostic	
Durée des Etudes d'Avant-Projet	
Durée des Etudes d'Exécution	
Durée pour l'établissement du DCE « Travaux »	
Durée pour l'analyse des offres « Travaux »	
Durée d'élaboration et de diffusion de tout document rendu nécessaire dans le cadre des éléments de mission de suivi de chantier (DET/OPC/AOR)	
Durée pour le visa des documents produits par l'entreprise « Travaux »	
Durée pour le traitement des demandes du Maître d'ouvrage ou de l'entreprise « Travaux »	

(**) correspondance avec les délais indiqués dans le planning remis dans le cadre du mémoire technique.

ARTICLE 8 – PRESTATIONS SIMILAIRES

L'Entité Adjudicatrice se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du CCP, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.
La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

ARTICLE 9 – NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES (CRÉANCE MAXIMALE)

La sous-traitance est régie par la Loi du 31 décembre 1975 et par les dispositions du code de la commande publique, qui prévoient le paiement direct de l'Entité Adjudicatrice au bénéfice du sous-traitant déclaré, et ce, dès que le montant du contrat de sous-traitance atteint 600 € TTC.

Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes Relatives à la déclaration d'un sous-traitant indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors T.V.A. € *(en chiffres)*

- T.V.A. au taux de% soit € *(en chiffres)*

- montant T.V.A. incluse

..... € *(en lettres)*

Créance présentée en nantissement ou cession :

En application des articles R. 2191-45 et suivants du Code de la Commande Publique, le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

- montant hors T.V.A. € *(en chiffres)*

- montant hors T.V.A.
..... € *(en lettres)*

Certificat de cessibilité (Exemplaire unique) :

Si l'exemplaire unique lui est demandé, l'Entité Adjudicatrice renseignera le certificat de cessibilité (formulaire EXE11 ou équivalent), procèdera à sa signature sous forme

électronique, et le mettra à disposition du titulaire ou du mandataire sur la plateforme PLACE

Montant sous-traité en cours d'exécution du marché

Conformément au CCAG-MOE, si le titulaire ou le mandataire décide de recruter un sous-traitant en cours d'exécution du marché, il devra obligatoirement en demander l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement à l'Entité Adjudicatrice (formulaire DC4).

Certificat de cessibilité modifié (Exemplaire unique modifié) :

Toute modification de la sous-traitance en cours d'exécution entraînera une modification automatique du montant de la créance cessible. L'Entité Adjudicatrice délivrera alors au titulaire ou au mandataire, sur demande, un exemplaire unique ou un certificat de cessibilité modifié reflétant la nouvelle créance maximale.

ARTICLE 10 – AVANCES

Le taux de l'avance ainsi que les conditions de versement et de remboursement sont fixés au CCAP.

Je souhaite / nous souhaitons bénéficier de l'avance : ☐ NON ☐ OUI

ARTICLE 11 – RETENUES DE GARANTIES / CAUTIONNEMENTS

Les retenues de garanties / cautionnements sont fixées au CCAP.

ARTICLE 12 – ASSURANCE

Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (§ 9.1.1 du CCAP) :

- Compagnie d'Assurance.....
- N° de Police …….....
- Compagnie d'Assurance.....
- N° de Police …….....

Assurance de Responsabilité Civile Décennale (§ 9.1.2 du CCAP) :

- Compagnie d'Assurance.....
- N° de Police …….....

- Compagnie d'Assurance.....

- N° de Police …….....

ARTICLE 13 – LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

Tous les 6 mois, à compter de la notification du marché, et jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, le titulaire est tenu de produire les pièces établissant qu'il s'acquitte des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 et L.8221-5 du code du travail, relatives au travail dissimulé respectivement par dissimulation d'activité et dissimulation d'emploi salarié.

A ce titre, le titulaire remettra les pièces prévues par les articles D.8222-4 et D.8222-5 du code du travail lorsqu'il est établi en France et D.8222-6 à D 8222-8 lorsqu'il est établi à l'étranger.

Pour cela, les titulaires, pour toute correspondance sur ce site, indiquent une adresse mail :

Mandataire :

@

Co-traitant :

@

Co-traitant :

@

Co-traitant :

@

Co-traitant :

@

Co-traitant :

@

A défaut, le marché pourra être résilié aux torts du titulaire. Ainsi LAN pourra faire procéder par un tiers à l'exécution des prestations prévues par le marché, aux frais et risques du titulaire.

ARTICLE 14 – RIB

L'Entité adjudicatrice se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en les faisant porter au crédit du compte ouvert :

(Formules A, B et C) :

au nom de :

N° de compte : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (11 chiffres)

à (1) :

Code Banque : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

Clef de R.I.B. : |__|__| (2 chiffres)

Code Guichet : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

(1) indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

(Formule D) :

au nom de :

N° de compte : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (11 chiffres)

à (1) :

Code Banque : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

Clef de R.I.B. : |__|__| (2 chiffres)

Code Guichet : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

(1) indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

(Formule D (suite)) :

au nom de :

N° de compte : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (11 chiffres)

à (1) :

Code Banque : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

Clef de R.I.B. : |__|__| (2 chiffres)

Code Guichet : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

(1) indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

au nom de :

N° de compte : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (11 chiffres)

à (1) :

Code Banque : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

Clef de R.I.B. : |__|__| (2 chiffres)

Code Guichet : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

(1) indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

au nom de :

N° de compte : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (11 chiffres)

à (1) :

Code Banque : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

Clef de R.I.B. : |__|__| (2 chiffres)

Code Guichet : |__|__|__|__|__| (5 chiffres)

(1) indiquer l'intitulé en toutes lettres de l'établissement où le compte est ouvert et l'adresse de cet établissement.

Toutefois, l'Entité adjudicatrice se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes relatives à la présentation d'un sous-traitant.

ARTICLE 15 – MODALITES DE SIGNATURE DU CONTRAT

Le présent marché fait l'objet d'une signature électronique bidirectionnelle (par l'attributaire puis par l'Entité Adjudicatrice) sur la plateforme PLACE, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

L'horodatage lié à la signature électronique certifiée de l'Entité Adjudicatrice fait foi pour fixer la date de conclusion du marché.

ARTICLE 16 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT UNIQUE

J'affirme, sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société ou l'entreprise pour laquelle j'interviens, ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la Commande Publique.

Par ailleurs, j'affirme que les prestations seront exécutées par des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du Code du Travail.

Candidat unique

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

ARTICLE 17 – ENGAGEMENT DU MANDATAIRE DU GROUPEMENT ET DES CO-TRAITANTS LE CAS ECHEANT

J'affirme (*nous affirmons*), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (*nos*) torts exclusifs, que le groupement de prestataires solidaires ou conjoints pour lequel j'interviens (*nous intervenons*), ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la Commande Publique.

Par ailleurs, j'affirme (*nous affirmons*) que les prestations seront exécutées par des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du Code du Travail.

Mandataire du Groupement

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

Co-traitant 1

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

Co-traitant 2

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

Co-traitant 3

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

Co-traitant 4

Nom et prénom du signataire :

Qualité / Fonction :

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
.....

Signature

(Par sa signature électronique sur la plateforme PLACE, le signataire certifie avoir le pouvoir d'engager juridiquement la société ou l'entreprise pour laquelle il intervient, et accepte sans réserve l'ensemble des clauses du présent marché).

Modalités de signature en cas de groupement (conjoint ou solidaire) :

Le présent Acte d'Engagement engage juridiquement l'ensemble des membres du groupement dès lors qu'il est revêtu :

- **Soit des signatures électroniques de chacun des co-traitants** listés au présent contrat ;
- **Soit de la signature électronique du seul mandataire**, dûment habilité par ses co-traitants. Dans ce cas, les mandats écrits, datés et signés par chaque membre du groupement sont obligatoirement annexés au présent Acte d'Engagement pour en faire partie intégrante.

Par leur signature (directe ou via mandat), les membres du groupement acceptent sans réserve la responsabilité découlant de la forme du groupement choisie (solidarité totale pour le groupement solidaire, ou engagement sur la répartition des prestations pour le groupement conjoint avec solidarité du mandataire).

ARTICLE 18 : ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ENTITE ADJUDICATRICE

La présente offre consistant en une mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de rénovation du seuil escamotable du port de plaisance de Piriac-sur-Mer (Travaux de réhabilitation d'un ouvrage maritime en eau) est acceptée pour :

- les prix unitaires et forfaitaires indiqués dans le Bordereau des Prix pour les éléments de mission DIAG et complémentaire ;
- le montant forfaitaire global provisoire (éléments de mission AVP à AOR) tel qu'il figure à l'article 6 du présent Acte d'Engagement.

Le marché est complété par les **éventuelles annexes contractuelles suivantes** :

☐ Annexe au marché n°1 Relative à la déclaration d'un sous-traitant (formulaire DC4) ;
☐ Annexe au marché n°2 Relative à la réponse du candidat suite à une demande de précisions ou de compléments d'informations formulée par l'Entité Adjudicatrice, sur la teneur de son offre ;
☐ Annexe au marché n°3 Relative à la mise au point du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire EX4) ;

Pour l'Entité Adjudicatrice

Nom et prénom du signataire : Emmanuel JAHAN

Qualité / Fonction : Directeur Général

Agissant au nom et pour le compte de la société ou de l'entreprise
SAS « Loire Atlantique Nautisme »

Signature

(*Le présent marché est conclu et validé par la signature électronique de l'Entité Adjudicatrice sur la plateforme* PLACE).

Rappels :

Pour être exécutoire, le marché doit être notifié au candidat, ou au mandataire du groupement, retenu (transmission du contrat signé électroniquement).

Pour l'élément de mission DIAG : L'exécution des prestations débutera à la date fixée par l'ordre de service de démarrage de l'élément de mission DIAG.

Pour le Forfait Principal **:** L'exécution du premier élément de mission du Forfait Principal (AVP) débutera à la date fixée par l'ordre de service de démarrage général du marché de maîtrise d'œuvre.

x
xxx
x